MARCHÉS PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de LOCRONAN

Eglise Saint-Ronan et Chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle

Marché de Maîtrise d'œuvre de type accord-cadre - mono-attributaire à bons de commande

Articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-4 du Code de la Commande Publique

Diagnostic des deux édifices

Maîtrise d'œuvre complète pour la rénovation de l'église

Maîtrise d'œuvre complète pour la rénovation de la chapelle

REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE N°022021SRCB

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LOCRONAN

Mairie – Place de la Mairie – 29 180 - LOCRONAN

MARCHE PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE

En application de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatifs au Code de la Commande Publique

SOMMAIRE

MARCHÉS PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES 1

Article 1 – Acheteur 3

Article 2 – Objet 3

2.1 - Objet du marché 3

2.2 - Procédure de passation 3

2.3 – Forme du marché 3

2.4 - Qualifications et compétences des candidats à la maîtrise d'œuvre 3

Article 3 – Dispositions générales 4

3.1 Décomposition du marché 4

3.2 Durée du marché - Délai d'exécution 4

3.3 Modalités de financement et de paiement 4

3.4 Forme juridique de l'attributaire 4

3.5 Délai de validité des propositions 4

3.6 Variantes et options 4

Article 4 – Dossier de consultation 5

4.1 Contenu du dossier de consultation 5

4.2 Mise à disposition du dossier de consultation 5

4.3 Modification de détail au dossier de consultation 5

Article 5 – Présentation des candidatures et des offres 5

5.1 Documents à produire 5

5.2 Compléments à apporter au cahier des charges 6

5.3 Langue de rédaction des propositions 6

5.4 Unité monétaire 7

5.5 Conditions d'envoi ou de remise des plis 7

5.6 – Négociation 8

Article *6* – Jugement des propositions 8

Article 7 – Renseignements complémentaires 9

ARTICLE 1 – ACHETEUR

Le Pouvoir Adjudicateur :
Commune de LOCRONAN
Mairie de LOCRONAN - Place de la mairie – 29 180
☎: 02 98 51 80 80
Mail : mairiedelocronan@orange.fr

ARTICLE 2 – OBJET

2.1 - Objet du marché

Le présent marché est un marché de Maîtrise d'œuvre ayant pour objet, les Diagnostics de l'église Saint-Ronan de LOCRONAN et de la Chapelle Notre-Dame-De-Bonne-Nouvelle, complétés de missions de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des deux édifices, par des travaux identifiés lors des diagnostics préalables.

2.2 - Procédure de passation

Le marché est un accord-cadre passé en procédure adaptée en application des articles L 2125-1, R.2162-2 et R.2162-4 du Code de la Commande Publique.

2.3 – Forme du marché

Ce marché public de services est un marché de prestations intellectuelles. La consultation donnera lieu à un marché de type accord cadre à sept bons de commandes (maximum).
Le détail est précisé dans le CCTP.

2.4 – Qualifications et compétences des candidats à la maîtrise d'œuvre

Cette mission devra être assurée par un architecte du patrimoine – expérience souhaitée 10 ans minimum - prestataire ayant une connaissance avérée et/ou des expériences significatives dans la réalisation d'opérations de même nature.
Il pourra également associer toute autre compétence qu'il jugerait nécessaire (économiste, structure…).

La mission nécessitera une forte implication du prestataire et de son équipe pour la finaliser dans les délais impartis.

Nota : Les candidats peuvent justifier leurs compétences comme ils le souhaitent, notamment par des qualifications, des expériences professionnelles ou par des références en adéquation avec les compétences demandées pour la présente opération.

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS GENERALES

3.1 Décomposition du marché

3.1.1 - Lots

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

3.1.2 - Tranches

Sans objet

3.1.3 – Phases

Il n'est pas prévu de phases.

3.2 Durée du marché - Délai d'exécution

Le marché prend effet à compter de la date de la notification. La durée de l'accord cadre est de 4 ans à compter de la notification.

3.3 Modalités de financement et de paiement

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

3.4 Forme juridique de l'attributaire

Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur.

3.5 Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Pour les marchés en procédure adaptée, ce délai court à partir de la remise de la dernière offre en cas de négociation.

3.6 Variantes et options

3.6.1 - Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

3.6.2 Options

Il n'est pas prévu d'option.

ARTICLE 4 – DOSSIER DE CONSULTATION

4.1 Contenu du dossier de consultation

Le présent dossier de consultation comprend les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le contrat valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières
- Le CCTP
- le programme et son annexe (le DPGF)
- Le DQE (indicatif et non contractuel)

4.2 Mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible sur le site de Mégalis marchés publics : à l'adresse suivante : https://www.megalis.bretagne.bzh

4.3 Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

ARTICLE 5 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

5.1 Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.

5.1.1 Pièces de la candidature

DUME

La réponse par le Document Unique de Marché Européen (D -) est fortement recommandée. Le DUME est un formulaire standard de l'Union Européenne qui peut être utilisé pour candidater aux marchés publics.

Pour renseigner votre DUME, il vous suffit de choisir le DUME comme modalité de réponse (dans l'onglet dépôt). Le DUME est notamment pré-rempli sur la base du numéro SIRET.

Il permet de :

• bénéficier d'une reprise des données légales de l'entreprise (raison sociale, adresse, mandataires sociaux) ;

• bénéficier d'une reprise des données concernant la taille de l'entreprise et son chiffre d'affaires global ;

• d'attester du respect des obligations sociales et fiscales grâce à une requête automatisée auprès des administrations concernées (DGFIP, ACOSS).

Il appartiendra aux candidats de compléter les autres informations.

Le DUME rend également possible la récupération automatique de certaines attestations à fournir lors de l'attribution du marché. Ces attestations sont récupérées dès la validation du formulaire et l'entreprise est libre de les utiliser ou non.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

5.1.2 Pièces de l'offre

Un projet de marché comprenant :

Le contrat valant acte d'engagement complété et signé par une personne habilitée à engager le candidat.

- ▷ Une proposition méthodologique précisant les informations ci-après.

1- La présentation de l'équipe

- **Moyens humains, techniques et logistiques dédiés au projet.** Le candidat devra prouver sa capacité matérielle et humaine à gérer l'ensemble de l'opération dans le temps. Un organigramme pourra par exemple expliciter l'interlocuteur unique de la maîtrise d'ouvrage ainsi que les différentes personnes intervenant au fur et à mesure des différentes phases.

- **Compétences des membres.** Chaque membre de l'équipe présentera son parcours, son approche et ses compétences. L'équipe devra ainsi démontrer sa capacité à traiter des problématiques de même nature que l'objet du présent marché, en présentant son expérience dans le domaine.

Le candidat fournira 3 exemples d'opérations réalisées de même nature en précisant a minima le coût et l'année de l'opération.

2- La méthodologie proposée

Une note méthodologique détaillée pour chaque phase de l'étude au regard des objectifs indiqués dans le CCTP sera présentée de manière à ce que le maître d'ouvrage puisse évaluer la bonne compréhension du sujet et des enjeux par le candidat.

La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer. Afin d'éviter tout retard dans la notification, ainsi que toute démarche supplémentaire, les candidats sont invités à signer leur offre avant de la déposer. À défaut, ils sont informés que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de leur part à signer ultérieurement le marché qui sera attribué.

5.2 Compléments à apporter au cahier des charges

Sans objet.

5.3 Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

5.4 Unité monétaire

Le Pouvoir Adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

5.5 Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les candidats transmettent obligatoirement leur proposition par voie dématérialisée.

Conformément aux dispositions de l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la transmission des offres des candidats sera effectuée par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.megalis.bretagne.bzh

Le nom donné à l'enveloppe électronique d'offre sera : **Ref**_nnn-nnn-nnn_Env1.zip

(Ref est la référence du marché disponible sur la plate-forme - nnn-nnn-nnn est le numéro de SIREN de l'Entreprise)

- ***Mentions concernant le dépôt d'une réponse électronique*** :

Pour répondre à la consultation, la personne habilitée à engager le soumissionnaire doit :

- Télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante :

https://www.megalis.bretagne.bzh

- Etre inscrite sur la plate-forme de gestion des marchés publics citée ci-dessus

Pour répondre à la consultation, l'Entreprise cliquera, pour la consultation voulue, sur le lien « répondre à la consultation ».

- Après avoir accepté les conditions d'utilisation l'entreprise :
  - Joindra son enveloppe électronique d'offre
  - Cliquera sur « confirmer et envoyer » après avoir saisi identifiant et mot de passe

L'enveloppe électronique doit être un fichier unique au format « zip » contenant les éléments mentionnés à l'article 5.1 du présent règlement de consultation.

Ces éléments seront des fichiers transmis au :

- format Acrobat (« .pdf ») (version Acrobat 5 et postérieures)
- format Excel (« .xls ») (version Excel 97 et postérieures) pour les documents transmis au candidat dans ce format

Le nom des fichiers et du zip ne doivent pas contenir les caractères suivants :

 # % & * : < > ? / { | }

Nota : des liens vers des outils zip gratuits sont disponibles sur la plate-forme.

- ***Mentions concernant le dépôt d'une copie de sauvegarde*** :

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique, sur support papier ou sur support physique électronique.

Ce pli fermé, doit mentionner obligatoirement **la mention « copie de sauvegarde »,** ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Cette copie transmise sous pli cacheté par voie postale ou déposée contre récépissé, doit parvenir avant la date limite de remise des plis conformément aux modalités de transmission prévues ci-après.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

« objet à compléter - **COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR** "

- Par envoi en recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessous :

Mairie deLOCRONAN
1 PLACE DE LA MAIRIE
29180 LOCRONAN

- Remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de LOCRONAN
1 PLACE DE LA MAIRIE
29180 LOCRONAN

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ne seront pas ouverts.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées, soit le 05 août **après 12 heures** ne seront pas étudiés.

5.6 – Négociation

Les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres. La négociation pourra se faire par courrier électronique.

ARTICLE *6* – JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Le jugement des propositions sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique :

Critères et sous-critères	*Pondération*
Valeur technique examinée au vu des sous-critères suivants :	**60%**
• *Présentation de l'équipe* ○ *Moyens humains et techniques dédiés au projet* ○ *Compétences des membres*	*30%* *15%* *15%*
• *Qualité de la méthodologie et expérience du candidat sur des prestations similaires*	*30%*
Prix des prestations * (diagnostics des deux édifices + taux de MOeuvre)	**40%**

**Evaluation du critère prix : se reporter au DQE (indicatif et non contractuel)*

Les offres seront classées par ordre décroissant.

À l'issue de ce premier classement, si le maître d'ouvrage l'estime nécessaire, 3 candidats maximum pourront être auditionnés avant de désigner l'attributaire.
À cette occasion, la discussion portera sur le contenu de l'offre et sur la note méthodologique.

La date du 14 septembre **2021, l'après –midi,** est envisagée pour la tenue des auditions.

ARTICLE 7 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats transmettront leurs questions, via la plate-forme de dématérialisation, **au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres, soit avant le 26 juillet 2021**